

Avis de constitution

SOCIETE « LA SAGESSE GROUPE » en abrégé « SAG »

Siège Abidjan, Cocody, Riviera Faya, Genie 2000,  
Lot 336, Ilot 46

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/10/2023, et enregistrés au CEPICI le 17/10/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA SAGESSE GROUPE » en abrégé  
« SAG »

Objet : La société LA SAGESSE GROUPE en abrégée (SAG) a pour objet en CÔTE D'IVOIRE et à l'étranger :

- Transformation d'huile de palme ;
- Agriculture ;
- Gestion immobilière / BTP ;
- Prestations de services ;
- Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Riviera Faya, Genie 2000,  
Lot 336, Ilot 46

Dirigeant(s) M KAKOU KOUASSI KAN ROCK ERIC-EVRARD  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-06316 du 31/10/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°77835/GTCA/RC/2023 du 31/10/2023

